

ETANCH VELOUTE "PLUS"

Revêtement Souple de Façade
d'aspect velouté

Protection
des Façades

RSI / RSE

- ✓ Monoproduit de D3 à I3
- ✓ Résistance uniforme à l'élongation⁽¹⁾
- ✓ Résiste à l'encrassement par incrustation
- ✓ Biostatique



DEFINITION

Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques en dispersion, pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité "RSI" de façades, d'aspect mat-velouté. Utilisable également en revêtement semi-épais "RSE".

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.
EMPLACEMENT : à l'extérieur.
DESTINATION : ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc et toutes les teintes des nuanciers FAÇADES et DECOCOLOR.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire,
 - briques et pierres de parement,
 - supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (système qualifié C₁),
 - maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
 - revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
 - enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
 - anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation après étude préalable.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en milieu de façade.

Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition (idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer).

Les RSI et les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et doivent sinon être arrêtés à 25 cm du sol au moins.

Se référer aux tableaux des systèmes d'imperméabilité ETANCH COAT à valeur de cahier des charges.

Certains revêtements de façade peuvent faire l'objet de dégradations par des escargots (phénomène sporadique, difficile à prévoir). Ces attaques peuvent être rendues plus difficiles en éloignant les végétaux de la paroi, et avec un parterre de graviers périphérique. Il est recommandé de s'assurer avant le début des travaux si des cas similaires sont survenus aux alentours du chantier. En cas de présence d'escargots susceptibles de dégrader le revêtement après livraison du chantier, préférer la solution DETROIT "AGP" (sur commande spéciale), non appétante pour les gastéropodes. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 % (à 90 % dans les DOM-TOM), par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau :

En couche d'impression : 5 %. En couche de finition : 0 %.

Pistolet sans air : 10 à 15 %.

MATERIEL :

- Brosse.

- Rouleau polyamide texturé de 18 à 20 mm, ou 25 mm méché sur surface fortement structurée.

- Rouleau mousse nid d'abeilles pour une consommation de 400 g/m².

- Pistolet sans air : buse Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtre de 50 "mesh"/maille pour 400 g/m².

CONSOMMATION :

200 g/m² à 400 g/m² par couche selon système (voir tableau ci-après et Tableaux des systèmes ETANCH COAT à valeur de cahier des charges).

Consommation variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (2 à 3 semaines).

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1 ou au NF DTU 42.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents en cas d'une application comme RSI n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien).

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

ETANCH VELOUTE "PLUS"

MODE D'APPLICATION	D3 E4V2W3A1	I1 E4V2W3A2	I2 E4V2W3A3	I3 E5V2W3A4	I4 E5V2W3A5
	NF DTU 59.1				
NF DTU 42.1					
Impression	ETANCH VELOUTE PLUS ⁽¹⁾ dilué à 5 % 200 g/m ² (0,140 l/m ²)				VERSAFIX E "Granité Plus" ⁽¹⁾ 200 g/m ² (0,130 l/m ²)
Intermédiaire	-	-	ETANCH VELOUTE PLUS 300 g/m ² (0,250 l/m ²)	ETANCH VELOUTE PLUS 400 g/m ² (0,330 l/m ²)	ETANCH BASE 2 x 400 g/m ² (2 x 0,320 l/m ²) + ETANCH ARMURE
Finition	ETANCH VELOUTE PLUS 300 g/m ² (0,290 l/m ²)	ETANCH VELOUTE PLUS 400 g/m ² (0,330 l/m ²)	ETANCH VELOUTE PLUS 300 g/m ² (0,250 l/m ²)	ETANCH VELOUTE PLUS 400 g/m ² (0,330 l/m ²)	ETANCH VELOUTE PLUS 400 g/m ² (0,330 l/m ²)

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Peut être remplacé en fonction des contraintes d'adaptation au support par l'impression VERSAFIX S ou ETANCH FIX S ou ETANCH BASE dilué à 10% - notamment sur support brut. Se référer au cahier des charges ETANCH COAT.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- **D3** : protection de surface, masquage du faïencage avec complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons et enduits hydrauliques, ou résistance aux intempéries. Protège le subjectile des pollutions atmosphériques.
- **RSI** : imperméabilisation/et ou étanchéité de la paroi verticale aux eaux de pluie.
- Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une couleur uniforme au support, stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₄S₂V₂W₃A₁C₀** (classement français D3).
- Classement normalisé : **G₃E₄₋₅S₂V₂W₃A₂₋₅C₁** (classement français I1 à I4).
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 61,0 ± 2,0 %.

En volume calculé : 52,9 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,22 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Mat-velouté.

Indice de brillant à 85° = 9.

Légèrement poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : consulter la DoP du système ETANCH COAT.

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 5 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. DoP (QR CODE ci-après).

⁽¹⁾ Résistance uniforme à l'élongation quelle que soit la température (de -10°C à +23°C).



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : juin 1998
Date de révision : février 2018
Indice de révision : 08

